

**Monsieur Jean KIFFER
Président de la Fédération Nationale
des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
BP n°14
29393 QUIMPERLE Cedex**

Paris, le 30 avril 2012

Monsieur le Président,

C'est avec attention et intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier par lequel vous m'interrogez sur la politique maritime que je souhaite pour la France et plus particulièrement en matière de pêche plaisancière et sportive.

Comme vous le soulignez, la mer offre un potentiel de croissance économique important si l'on sait l'exploiter correctement.

L'organisation des activités maritimes, dans toutes leurs diversités, aujourd'hui dispersées dans les différentes administrations de l'Etat, souffre d'une opacité qui interdit d'engager un travail de long terme. En créant, ou plutôt en recréant, un ministère de la mer comme cela avait été fait par François MITTERRAND en 1981, je souhaite redonner la visibilité et l'efficacité nécessaire à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine maritime.

Cette réorganisation de la gouvernance passe aussi par une meilleure représentativité des acteurs au sein des différents organes institutionnels. Chacun des acteurs du monde maritime, qui participent au rayonnement économique et touristique des littoraux, doit pouvoir légitimement faire entendre sa voix. Aussi, les fédérations doivent être mieux représentées au sein des différents organismes officiels, que ce soit au niveau local ou portuaire, au niveau de la façade maritime ou au niveau national. Acteurs primordiaux de l'espace marin, je souhaite que les plaisanciers voient leur rôle mieux pris en compte dans les instances institutionnelles.

Par ailleurs, je souhaite encourager la pêche éco-responsable, que ce soit par les pêcheurs professionnels ou ceux qui pratiquent une pêche de loisir. Les pêcheurs plaisanciers et sportifs ont témoigné à plusieurs reprises de leur conscience environnementale et se sont engagés dans des démarches de préservation notamment par l'adoption d'une charte d'engagements éco-responsable. Je veux que ces bonnes pratiques soient reconnues et que les efforts de leurs acteurs

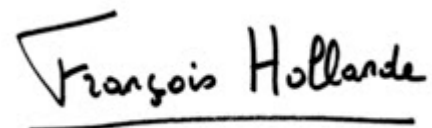
soient encouragés et récompensés. L'idée d'un label spécifique pour quelques espèces comme le bar et la daurade royale devra être débattue en concertation avec les acteurs eux-mêmes : pêcheurs professionnels, plaisanciers, représentants de la filière halieutique.

Le développement de l'emploi dans la plaisance, tant sur les chantiers navals que dans l'accompagnement et la formation des plaisanciers, sera aussi un axe fort dans le futur. Ce sont là des secteurs stratégiques de forte valeur ajoutée dont le développement doit être soutenu notamment grâce à une aide au financement et des incitations fiscales pour les petites et moyennes entreprises.

Mais il nous faut parallèlement lever un certain nombre de freins au développement de la plaisance liés aux infrastructures d'accueil insuffisantes et la saturation des ports français qui pénalisent aujourd'hui l'activité économique touristique. Nous devons, avec les collectivités territoriales et en partenariat avec tous les usagers des ports français, tout faire pour accroître la capacité d'accueil des plaisanciers grâce au développement des ports à terre et construire des infrastructures adéquates pour pallier le manque de places, et ce, dans le respect de la loi Littoral.

En complément de ces quelques précisions, je tiens enfin par la présente à vous transmettre le compte-rendu des échanges que j'ai pu avoir lors de mon déplacement dans le Boulonnais sur les problématiques maritimes et littorales. Ce document, certes non exhaustif, témoigne néanmoins de l'importance de ces enjeux pour l'avenir de notre pays et de tout l'intérêt que je compte leur réserver.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses et cordiales salutations.

Handwritten signature of François Hollande, consisting of a stylized 'F' followed by the name 'François Hollande' in cursive script, underlined.